

## Contravention stationnement parking handicapée

Par car45, le 28/07/2015 à 19:36

Bonjour,

Je viens de recevoir une contravention pour le stationnement sur un emplacement réservé aux véhicules utilisés par les personnes handicapées.

Alors que j'ai mis la carte sur le tableau de bord de ma voiture et l'a placée au milieu pour qu'elle soit visible par tous. C'est la carte de ma mère et elle n'a pas de permis, je l'accompagnai ce jour là.

Je souhaite faire un courrier de requête sur la contravention.

Pensez-vous qu'il sera recevable.

Je vous remercie de votre réponse

Par jodelariege, le 28/07/2015 à 22:59

bonsoir :votre mère a t elle une carte de stationnement pour personne handicapée? ou seulement une carte de personne handicapée, peut etre que le problème vient de là?

Par car45, le 29/07/2015 à 15:16

Elle a les deux et j'ai bien mis la carte de stationnement pour personne handicapée avec l'image d'une personne sur un fauteuil roulant que l'on voit sur les panneaux. Car l'autre je l'ai dans mon sac à main lorsqu'on fait les courses pour accéder aux caisses prévues.

Par chaber, le 29/07/2015 à 15:36

bonjour

http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2891.xhtml